

RAPPORT MORAL

2020, année électorale marquant la fin de l'olympiade 2016-2020 avec le renouvellement de nombreux élus tant en structures déconcentrées que sur les instances et commissions nationales.

Un conseil d'administration renouvelé, le premier suivant une nouvelle composition intégrant pleinement des représentants des CSR.

Les nouveaux statuts fédéraux et règlement intérieur votés pour une transformation de la gouvernance en 2019 ont été éprouvés pour la première fois et une réflexion sur des compléments et améliorations à leur apporter a commencé.

Le nouveau conseil d'administration reste à ce jour incomplet. Il se compose actuellement (<https://ffspeleo.fr/organigramme-14.html> ; mai 2021) de 19 personnes (7 femmes et 12 hommes) dont :

- ↳ un bureau de 5 personnes sur 6 dont 2 femmes et 3 hommes,
- ↳ un collège des régions de 4 personnes (2 femmes et 2 hommes) et un suppléant.

6 personnes du précédent conseil d'administration se sont représentées et ont été réélues.

Le président d'honneur est inchangé et fidèle au poste.

Le prochain projet fédéral sera soumis au vote de l'assemblée générale 2021. Il a été rédigé sur la base du précédent en le mettant à jour via un groupe de travail qui a consulté, à de multiples reprises, une grande partie des membres de la Fédération (grands électeurs, comités départementaux (CDS), comité régionaux (CSR), commissions, conseil d'administration). De nombreux retours ont été intégrés. Nous l'espérons plus facilement transposables aux structures déconcentrées et clubs.

L'année 2020 a aussi été marquée par le lancement de la première campagne de subventions intitulée « Projet sportif fédéral (PSF) ». Celle-ci a remplacé l'ex Centre national pour le développement du sport (CNDS), suite à la création de l'Agence nationale du sport (ANS). C'est maintenant la Fédération qui gère l'attribution et la répartition de ces financements publics, en cohérence avec les orientations données par l'ANS. Au total, ce sont plus de 70 bénévoles, accompagnés par le siège fédéral et la direction technique nationale, qui ont œuvré ensemble pour reverser l'enveloppe dédiée aux 90 associations fédéralement bénéficiaires (clubs, CDS et CSR). Le fonctionnement fédéral permet ainsi un arbitrage uniforme, rendu par un comité de pilotage dont la composition a été pensée pour représenter au mieux notre diversité territoriale.

245 projets ont ainsi été subventionnés pour un total de 220 589 Euros.

Les critères définis par le PSF ne permettant pas de couvrir l'intégralité de la diversité des actions de la FFS, de ses structures déconcentrées et clubs, l'enveloppe de 13 400 Euros, autrefois réservée au fonctionnement du conventionnement de deux régions, a servi à aider financièrement la réalisation de certaines de ces actions (17 en tout).

2020, c'est aussi une année particulière avec l'impact majeur qu'a eu la Covid sur le monde.

Côté international, la crise a entraîné une réduction drastique des expéditions et autres actions internationales de la FFS.

Le 18^{ème} congrès de l'UIS qui devait se tenir en France en 2021 est également « victime » de cette situation et se voit reporté à 2022. Le comité de pilotage qui travaille à l'organisation de cet événement depuis plusieurs années reste mobilisé ! Merci à cette vingtaine de bénévoles pour leur engagement.

Côté national, de nombreuses actions prévues par l'ensemble des structures fédérales n'ont pu avoir lieu (53 stages/camps et 6 rassemblements annulés ou reportés contre 21 stages/camps et 1 rassemblement maintenu) mais la situation sanitaire pour autant, a engendré une mobilisation forte de ses ressources humaines (siège, direction technique nationale, élus). Si cette situation a néanmoins permis un bilan financier positif, c'est malheureusement un bilan que l'on peut qualifier de « négatif » pour la dynamique de notre Fédération au regard de toutes les actions de terrains (formations, rencontres, rassemblement,...) qui n'ont pu être réalisées.

Nous vous invitons à lire en détail le rapport financier et les rapports des commissions dans ce Descendeur.

Les pratiquants ont tout de même pu jouir de plus de liberté de pratique que ce qui était envisagé initialement par l'État pour nos disciplines. Cela est le fruit d'un travail concerté du conseil d'administration, de la commission médicale, du pôle enseignement et de la direction technique nationale qui ont œuvré à proposer un cadre de pratique le plus adapté possible aux conditions sanitaires, permettant la non interdiction totale d'activité en mai et juin 2020. Nous avons continué ce travail de fond depuis.

La direction technique nationale et le siège de la FFS ont assuré l'actualisation régulière des informations sur le site internet de la Fédération afin de communiquer auprès de nos fédérés sur les conditions de pratique compte-tenu de la situation sanitaire et des différentes annonces gouvernementales (<https://ffspeleo.fr/actus-137.html>) : cela a donné lieu à la rédaction de 19 communiqués nécessitant à chaque fois un lourd travail rédactionnel en amont (proposition raisonnée, échanges avec le ministère des sports, recueil et analyse des textes finaux et mise en forme didactique). Les réunions téléphoniques hebdomadaires du bureau, déjà en place avant la covid, ont permis une grande réactivité face à cette situation sanitaire en perpétuelle évolution.

En parallèle, la Fédération a accompagné et continue d'accompagner les structures déconcentrées et clubs dans un grand nombre de problématiques, notamment organisationnelles, liées à la covid 19.

Dans ce contexte, le cahier des charges des organisations de stages et événements a dû s'adapter afin de permettre le déroulement des actions de formation dans le respect des contraintes sanitaires. Toutefois et malgré toutes les précautions, un foyer covid a été généré sur un stage FFS en 2020.

A noter que les JNSC ont été maintenues autant que faire se peut par la forte mobilisation et adaptabilité de certains organisateurs. Nous les remercions pour tout le public qu'ils ont permis d'initier à nos activités et à notre vie associative en dépit des multiples contraintes.

Le fonctionnement du bureau et du conseil d'administration s'est également adapté à cette nouvelle situation. Depuis mars 2020, toutes les réunions de bureau et de conseil d'administration se sont tenues entièrement sous format dématérialisé. Il est à noter que le conseil d'administration se réunit bien plus souvent qu'à la normale (9 fois entre juin et décembre 2020 au lieu de 2), rythme des conseils d'administration plus soutenu qui perdure depuis janvier, permettant ainsi des débats sur un plus grand nombre de sujets d'actualité et des prises de décisions rapides.

L'apport des administrateurs du collège des présidents de région, membres de droit du conseil d'administration, apparaît d'une richesse incontestable, notamment à travers leur transmission de connaissance fine de la réalité de gestion quotidienne de l'activité et la confrontation des idées et expériences, au service du collectif.

Le Descendeur n°37

2020 et la covid 19, c'est aussi une assemblée générale dématérialisée. C'était une première. Elle a pu avoir lieu grâce au travail acharné du siège, du bureau et de la direction technique nationale soucieux de trouver un format permettant une qualité des débats malgré le distanciel et la capacité pour chacun de participer. Ce premier essai a été riche d'enseignements qui ont servi, par la suite, aux assemblées générales des CSR et CDS (et continuent toujours à servir). A noter qu'une participation exceptionnelle, compte tenu des conditions, a été enregistrée puisque jusqu'à 96 grands électeurs ont voté directement (sans procuration) contre 74 lors de l'AG physique précédente.

Dans les actions nouvelles, le travail du groupe « Responsabilité civile (RC) prestation » a permis qu'une RC prestation voit le jour. Elle permet dorénavant de proposer un cadre administratif et juridique mieux défini permettant aux clubs, CDS et CSR de mener plus sereinement leurs actions de prestation envers des structures « non fédérales » et de mettre en place une rémunération de leur intervention si cela est souhaité. La FFS accompagne désormais plus efficacement ces projets locaux avec une harmonisation du cadre d'intervention au niveau national, affichant ainsi un fonctionnement plus professionnel et plus rassurant pour les tiers.

Le groupe « conventions » continue à œuvrer pour garantir aux fédérés les accès aux sites de pratique menacés. De même, lorsque cette menace touche l'environnement, la FFS a su soutenir des actions en justice, en appui de ses structures déconcentrées concernées ; ainsi, en 2020, un jugement du tribunal administratif de Nanterre a conforté la FFS dans sa légitimité à poursuivre des actions de défense de l'environnement.

La FFS se met aussi en ordre de marche pour prévenir et lutter plus activement contre les violences sexuelles pouvant exister dans le sport à travers l'engagement d'élus « spécialisés », avec la mise en place de procédures et outils de veille, d'écoute et d'actions qui commencent à se diffuser (cf. partie dédié dans ce Descendeur).

Le nouveau site internet fédéral est en bonne voie de réalisation puisque le prestataire sélectionné a déjà commencé son travail. La livraison du site est prévue pour 2021 avec la prise en compte de tout « l'écosystème » de notre Fédération.

Le logiciel interne de gestion des adhérents et des structures, Avens, continue son développement, sous l'impulsion conjointe des élus, de la direction technique nationale et du siège, afin de faciliter, entre autres, les démarches des clubs et de soutenir les organisateurs de stages.

De plus, de nouveaux outils de communication ont commencé à être mis en place, que ce soient des réseaux sociaux ou de nouvelles formes de transmission de l'information, afin de faciliter les interactions de la FFS, de ses structures, avec ses adhérents mais également ses partenaires ou futurs adhérents.

A ce titre, il est à noter la signature d'un partenariat avec un nouveau revendeur de matériel (JAWS). Il vient compléter ceux déjà existants (Petzl, Béal, Expé).

En 2020, un deuxième départ de conseiller technique national (CTN) est à noter en l'espace de quatre mois. Actuellement, l'équipe de la direction technique nationale s'appuie sur seulement trois représentants, alors qu'ils étaient cinq encore quelques mois plus tôt. Une équipe qui reste mobilisée sur son champ d'intervention malgré une charge de travail particulièrement forte.

Pour conclure, 2020 s'est caractérisée par l'improbable, l'imprévisible... une crise sanitaire mondiale qui a impacté la société en profondeur.

Bien qu'une baisse du nombre de fédérés apparaissait inévitable (2019 : 7 085 fédérés ; 2020 : 6 726 fédérés soit une baisse de - 359 fédérés : environ - 5%), notre Fédération a su rester mobilisée et servir les intérêts de nos membres afin, avant tout, de permettre une continuité de nos pratiques tout en préservant la sécurité de chacun. D'autres fédérations ont enregistré jusqu'à - 75% de leurs licenciés et se sont vu contraintes de réduire fortement leurs services et actions; entre - 5 et - 10% de fédérés pour la plupart des fédérations de sport de plein air.

Merci à vous tous de votre engagement, de votre compréhension et de votre confiance en ces temps où le collectif et son implication, la passion et les liens sociaux restent le socle de la FFS.

*Gaël Kaneko
Président*

